

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

AVIS PUBLIC

ÉTAPE 1 DU PROCESSUS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-U59-33
ADOPTÉE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-U59 – PROJET PARTICULIER DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
CONCERNANT LE BÂTIMENT SITUÉ SUR LES LOTS PROJETÉS 6 611 965 ET 6 611 966 DU
CADASTRE DU QUÉBEC RUE MADELEINE - CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
UNIFAMILIALE JUMELÉE - ZONE HA-500 ET HT-413**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 23 avril 2024, le conseil a adopté le premier projet de résolution suivant :
 - Résolution numéro 2024-U59-33 adoptée en vertu du Règlement numéro 2015-U59 – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le bâtiment situé sur les lots projetés 6 611 965 et 6 611 966 du cadastre du Québec Rue Madeleine - Construction d'une habitation unifamiliale jumelée - Zone Ha-500 et Ht-413.

Objet de la résolution

2. Ce premier projet de résolution concerne le site situé sur les lots projetés 6 611 965 et 6 611 966 et consiste en un projet de construction d'une habitation unifamiliale jumelée, dans les zones Ha-500 et Ht-413.

Modalité pour l'assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 23 avril 2024, ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le jeudi 9 mai 2024 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Approbation référendaire

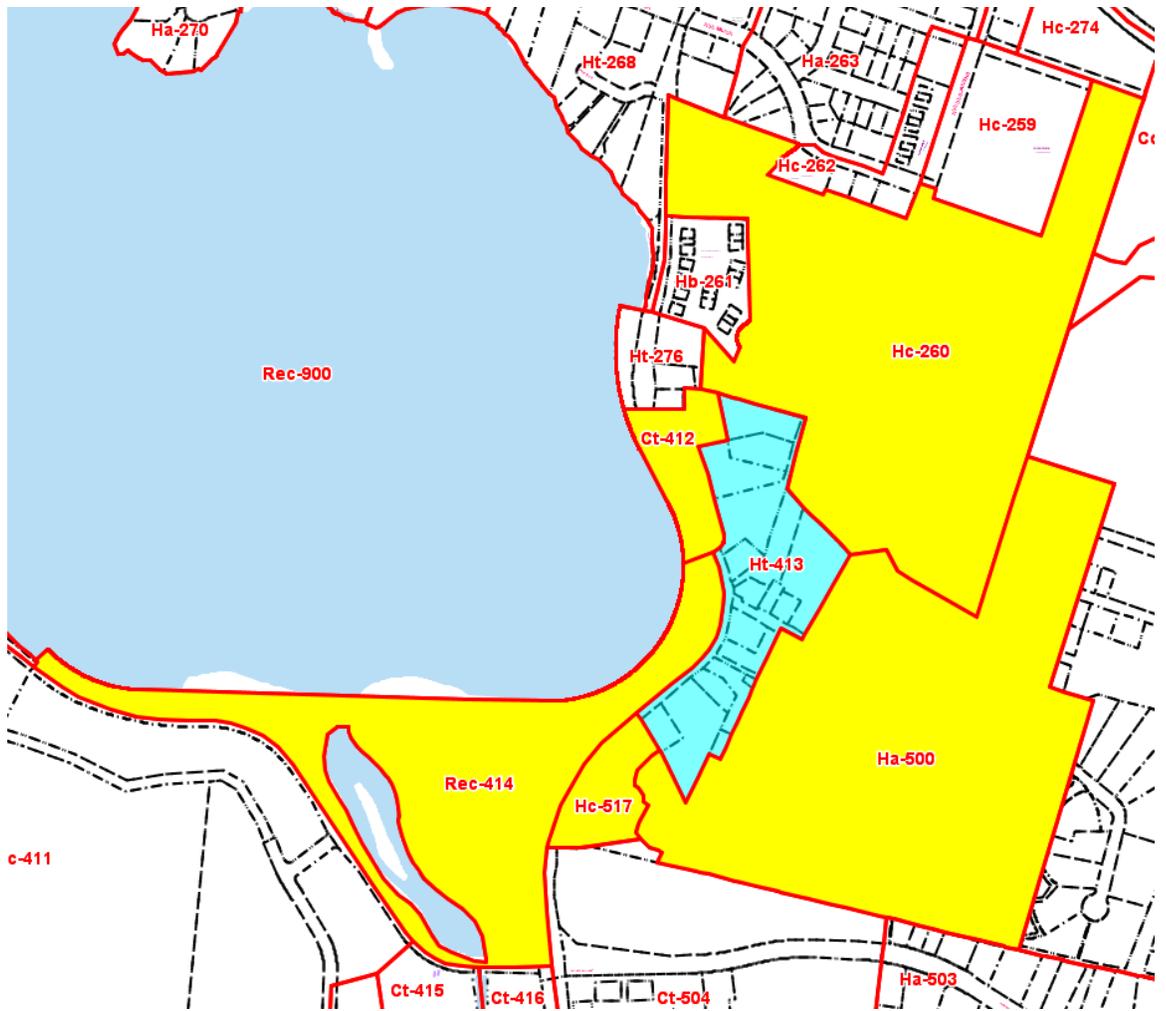
6. Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Zone(s) concernée(s)

7. Les zones concernées par le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sont les zones suivantes et elles sont délimitées par les voies de circulation suivantes ou les lots suivants, tous du cadastre du Québec :

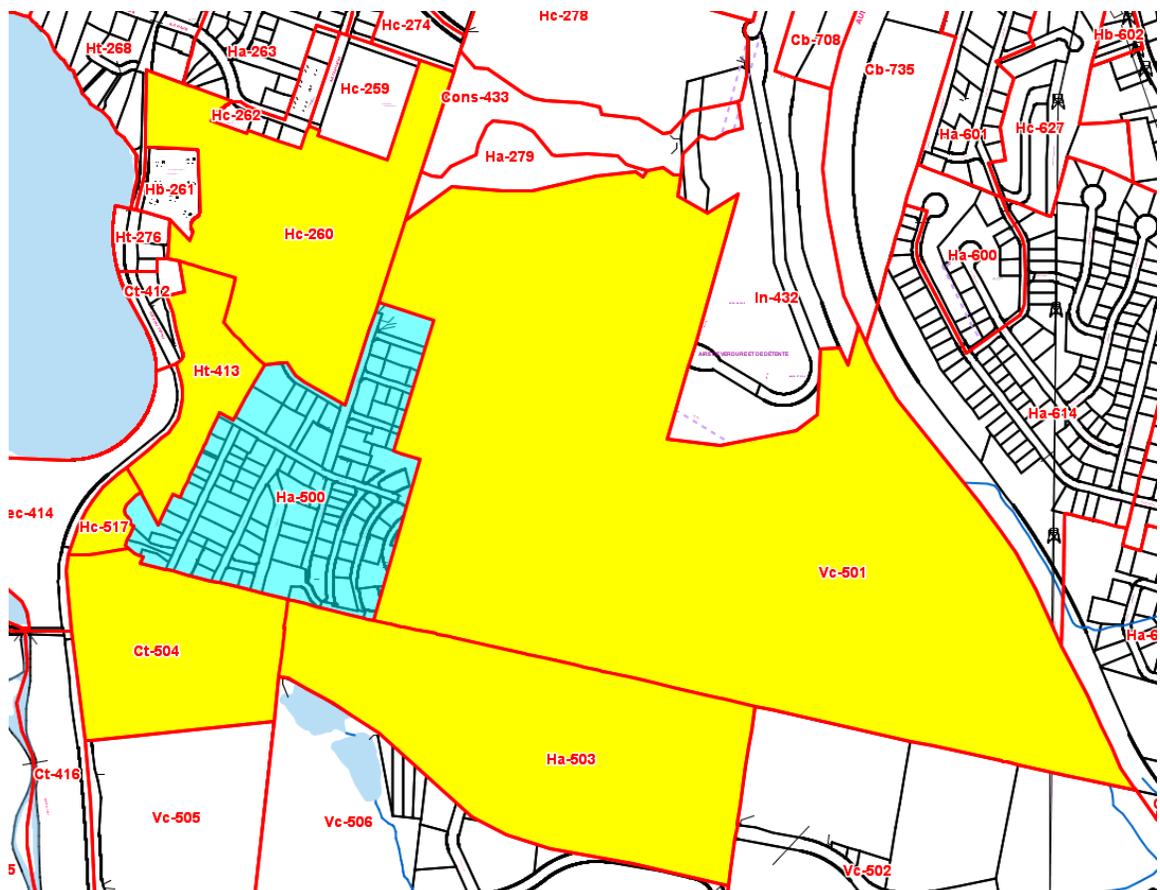
a) Ht-413

- Au nord : Lots 5 748 282, 5 748 283, 5 748 284, 5 748 285, 5 748 286, 5 747 769, 5 748 287, 5 748 288, 5 748 289, 5 747 770, 5 747 735, 5 748 274 et 5 747 813;
- Au sud : Lots 5 747 177 et 5 747 176;
- À l'est : Lots 5 747 805, 5 747 762, 5 747 755, 5 747 754, 5 748 068, 5 747 726, 5 747 718, 5 747 717, 6 394 276, 5 747 715 et 5 747 714;
- À l'ouest : Lots 5 748 271 et 5 747 734 et la rue Saint-Venant (5 748 179).



b) Ha-500

- Au nord : Lots 6 177 215 et la rue Clément (lot 5 747 808);
- Au sud : Lots 5 910 721, 5 910 722, 5 910 723, 5 910 726, 5 910 727, 5 910 728, 5 910 729, 5 910 730 et 5 910 731;
- À l'est : Lots 5 747 499, 5 747 882, 5 747 881, 6 475 378, 6 475 365, 5 747 877, 6 475 374, 6 475 373, 6 475 372 et 6 475 371;
- À l'ouest : Lots 5 747 171, 5 747 176, 5 747 178, 5 747 713, 5 747 731, 6 394 277, 5 747 724, 5 747 723, 5 747 724, 5 748 066, 5 747 768, 5 748 282 et 5 747 176.



Documents à être consultés

8. Le premier projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 23 avril 2024) » <https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/> ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

9. Une présentation détaillée du projet concernant le présent avis sera disponible pour consultation avant l'assemblée publique de consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 23 avril 2024) » <https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/> ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 1^{er} mai 2024.

Anny Després, greffière adjointe